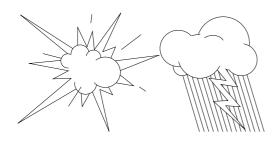


SEPTEMBRE 2021

Sommaire:

Edito du Président Brèves de comptoir Topos Lettre et documents de la FFME





L'EDITO du Président :

Comme chaque année, le journal de septembre est surtout consacré aux renouvellements d'adhésions.

Une bonne nouvelle pas d'augmentation cette année ... En 2022 ce sera inchangé la licence adulte à 75€, la licence jeune à 52€ et la licence famille à 37€) ! Le prix de la carte membre simple restant aussi à 30€.

Ni le National, ni le CT69 et la Ligue n'ont augmenté les cotisations, une bonne chose donc.

Sans doute un effort pour garder des adhérents car cette année 2021, pratiquement morte pour tous les clubs, (ni activités, ni réunions en présentiel), va sans doute décourager pas mal de monde à reprendre une adhésion. Surtout ceux qui sont uniquement des pratiquants SAE, qui n'ont pas fréquenté les salles. Une augmentation aurait ajouter au malaise!

En 2022, seul le tarif de la RC augmente (passant de 4,50€ à 6€) c'était prévu depuis 2019, une augmentation de 3€ ayant été programmée en 2 temps!

Mais nous ne répercuterons pas cette augmentation, car la FFME abandonne la cotisation club annuelle de 125€. Cette cotisation club était assez injuste, car cette somme fixe était identique que le club ait 50 ou 500 adhérents

Ça y est, les identiques premières lignes de mon édito, telle qu'elles paraissent depuis plus de 20 ans sont passés!

Quoi de nouveau ... Des adhérents se positionnent en refusant de renouveler l'adhésion à la fédération car ils ne cautionnent pas les orientations FFME (pro compétitions, c'est indéniable). Surtout ils critiquent l'abandon du système des conventions qui régissaient les falaises sportives!

Je peux comprendre, car dans un premier temps j'ai eu le même ressenti. Mais force est de constater que la FFME était obligée d'abandonner ce système, face à la multiplication des procès, et que elle mène depuis une action efficace, pour faire modifier la loi sur la responsabilité de la chose en garde qui semblerait-il est en passe d'aboutir!

Le club avait programmé quelques sorties et des actions en 2021 ! Elles se sont heurtées au confinement, ne nous laissant depuis le camp d'été à St Crépin aucune liberté, nous replongeant dès l'automne dans l'impossibilité de faire quelque chose (même notre AG n'a pas pu se tenir autrement que sur écran)!

Dure année ... pour les adhérents et le Président!

Durant le camp d'été 2020, nos équipeurs furent actifs sur une falaise des Hautes Alpes (Le Simoust)... cet engagement bénévole nous a causé des problèmes avec les écolos du coin, mais tout semble à présent s'arranger (des détails dans le journal) . Équiper de nouvelles lignes est même envisagé.

Et comme chaque année la conclusion ...

Hot Roc reste ... un petit club, qui aux sources de sa création en 1986, regroupait déjà, des passionnés de l'escalade en falaise, désireux de participer à leur entretien et leur développement ... 25 ans que j'écris cela et ça marche toujours!

Bruno FARA





VIE DU CLUB ...

Ce petit journal, est destiné à vous informer aussi bien de la vie du club que de la vie fédérale.

IMPORTANT

Le Président devant quitter la France du 23 septembre au 28 octobre, <u>PENSEZ A</u>
<u>RENVOYER LES BULLETINS avant le 23 septembre</u> afin qu'il puisse saisir les licences dans le système fédéral avant son départ. Les chèques envoyés ne seront encaissés que en novembre!

♣Pour donner suite à la demande de certains adhérents, qui voulaient préserver leurs données, la liste de tous les membres de Hot-Roc n'est plus jointe à ce journal (donc non présente sur le site du club). Elle a été envoyée avec l'appel de cotisation. Que ceux qui découvrent une erreur dans ce listing nous préviennent...TRES IMPORTANT! Afin de pouvoir tenir la liste à jour, si vous possédez un Email (ou si le vôtre a changé), informez-nous par un message (hotroc@free.fr).

Nous étions 65 adhérents pour la saison 2021 (uniquement 58 au club avec FFME, plus 2 membres club avec licence FFME dans un autre club + 5 membres simples (non FFME), voir la liste (contre 69 en 2020, 68 en 2019, 71 en 2018, 69 en 2017, 68 en 2016, 65 en 2015 et 2014, 63 en 2013, 58 en 2012, 53 en 2011) ... Nous sommes donc en baisse. Il est important d'essayer de rester un club supérieur à 50 adhérents (limite de qualif ... pour être représenté aux votes du Comité Directeur). Ces dernières années l'adhésion des petits enfants de certains adhérents a compensé les départs des adultes ... un exemple à suivre! Mais les récentes prises de positions de la FFME ont découragé certains (ce fut l'argument donné pour quitter le club ou juste prendre la carte membre à 30€)... nous ferons avec!

La réalisation (impression et postage) de ce journal de septembre étant financièrement lourde pour le club, il a été décidé en 2018 de l'envoyer en format dématérialisé (pdf) que vous pouvez lire ou imprimer à votre convenance (il sera aussi en ligne sur le site du club). Nous continuons donc cette formule mais cette année nous ne mettrons pas en ligne la liste des adhérents car les moteurs de recherche peuvent pirater les données et des membres ont demandé de ne plus y figurer. Nous avons même retiré du serveur les anciennes listes de membres. Ce listing a été envoyé avec le renouvellement et vous pouvez en demander un au club par Email.

La photo de couverture de ce journal, plus axée sur la convivialité (il s'agit du repas pris à Crept par les 12 participants à la journée de juin) est volontairement destinée à souligner cet aspect important d'une association!

Les formulaires de renouvellements, (joints avant au journal), avec la feuille de calcul imprimée au verso, sont à présent envoyés. Ils sont simples à utiliser ... même les moins organisés devraient pouvoir retourner au club leur adhésion dans les délais! Pensez bien à vérifier votre Email (ou le numéro de portable si vous n'avez pas de PC) car vous

recevrez votre adhésion par ce biais. Essayez de faire attention en remplissant le document de calcul ... chaque année je dois renvoyer des chèques car le calcul s'avère faux!

Pour ceux qui le désirent il sera possible de régler par virement, nous fournirons un RIB à ceux qui le demanderont. Par contre il faudra bien penser à scanner le formulaire et à le renvoyer par mail en signalant la date du virement pour pouvoir pointer et vérifier (avec aussi éventuellement un scanne du certificat médical).

♣Mauvais point ... l'inscription est une usine à gaz et c'est de pire en pire!

Les documents spécifiques à l'assurance sont à télécharger ...

<u>https://www.montagne-escalade.com/site/BO/documents/2022-notice-assurance-pack.pdf</u> et

<u>https://www.montagne-escalade.com/site/BO/documents/2022-notice-assurance.pdf</u>
Tous les liens sont également ici sur le site du club :

http://hotroc.free.fr/club.htm

Egalement dans le journal de septembre téléchargeable au format pdf http://hotroc.free.fr/journaux/24_septembre_2020/club_journal09_2020.htm Ainsi que sur la page FFME (voir les liens ci-dessous).

♣Info FFME saison 2022

- Courrier de rentrée
- Informations Notice d'assurance clubs et établissements affiliés
- Questionnaire de santé adulte
- Questionnaire de santé jeune
- Pack: Notice d'information / Bulletin N°1 / GAV Saison 2021/2022
- Notice d'information Saison 2021/2022
- *Fiche inscription type adulte 2021-2022*
- Fiche inscription type mineur 2021-2022
- Information certificat médical
- Certificat médical type
- Questions-réponses assurance : club et établissement affilié FFME > licencié
- *Questions-réponses assurance : FFME > club et établissement affilié*

Rappel concernant le certificat médical

- •Première licence loisir ou licence compétition : Obligation d'avoir un certificat médical datant de moins d'un an le jour de l'inscription.
- •Renouvellement de la licence loisir ou compétition, à l'exception de l'alpinisme : Le renouvellement d'une licence est subordonné à la production tous les trois ans, d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique.
- •Renouvellement licence jeune, le certificat n'est pas obligatoire depuis cette année, mais pour le renouvellement de la licence, il convient de renseigner un questionnaire de santé spécial jeune et attester que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse

négative. A défaut, il faut produire un nouveau certificat médical attestant de l'absence de contre-indication pour obtenir le renouvellement de la licence.

Pour l'alpinisme : <u>Le certificat médical doit être renouvelé chaque saison pour l'alpinisme</u> pratiqué au-dessus de 2 500 mètres avec une nuit à cette altitude ou au-dessus.

Pour simplifier la gestion des certificats médicaux, il serait plus simple de demander un certificat médical annuel pour toutes les activités (alpinisme compris), car c'est une gestion assez lourde.

Je demande donc à chacun un effort ... pensez à ce questionnaire médical et si possible fournissez un certificat médical chaque année! Si vous avez un RDV médical en septembre précisez le nom du médecin qui rédigera le certificat et vous le transmettrez ultérieurement.

Le tarif des adhésions pour 2022 : adultes 75€, jeunes 52€, famille 37€ ... ce tarif comporte :

- *La licence FFME* (42,00 € adulte) ; (27,50 € jeune) ; (13,50 € famille)
- La cotisation du CT69 (6,00 ϵ) et celle de la ligue (6,00 ϵ)
- L'assurance fédérale de base (14 ϵ) ou base + (17 ϵ) ou base ++ (24 ϵ)
- La part HOT ROC (environ 4 € cotisation adulte) <u>c'est avec cette somme que nous</u> gérons le club
- Eventuellement le complément ski de piste (5 €) ... VTT (30 €) et Slackline (5 €)
- Adhésion uniquement club 30€ (si déjà FFME dans un autre club précisez le numéro et sinon vous serez inscrits uniquement dans la section HOT ROC - non FFME – Donc SANS ASSURANCE!

L'assurance est de 14€ ... mais seule l'assurance RC (6€) est obligatoire avec l'adhésion F.F.M.E. Pour ceux qui voudraient ne pas bénéficier de la garantie des personnes (atteinte corporelle - défense recours - frais de recherche - rapatriement), vous avez la possibilité de ne choisir que la RC à 6€ sur la feuille de calcul du bulletin de renouvellement! Vu le gain très faible et le risque en cas d'accident (pas de frais de recherche) ... pour gagner 8€, j'espère que cette possibilité (réglementairement obligatoire) ne fera pas trop d'adeptes! Je signale que beaucoup d'assurances données comme extraordinaires (style vieux campeur), couvrent assez mal la pratique des sports de montagne.

4Bon point : Depuis quelques années, nous envoyons à chacun la licence en format pdf. C'est certes du travail mais nous sommes au bureau pour ça ... Et donc ça continuera. Ceux qui le désirent peuvent alors l'imprimer.

♣Position de Hot Roc sur la politique FFME

Quitter la FFME a été le souhait de nombreux adhérents en 2020, nous n'avons pas opté pour ce choix, car au niveau de l'assurance de la couverture des dirigeants ...la FFME est vraiment top en cas de procès (nos amis du CVHM de Vienne en savent quelque chose).

Et même pour la pratique cette assurance est assez compétitive.

De plus quitter la FFME c'est aussi :

- •Pas de possibilité aux membres titulaires d'un diplôme fédéral de le faire valoir (il faut être membre pour se faire). On imagine mal devoir repasser les diplômes FFCAM
- •Aucune possibilité à ceux qui le souhaitent de participer à des compétitions
- •Pas possible à ceux qui encadrent ou travaillent dans un cadre fédéral de le faire
- •Plus de moyen d'influencer la fédération ... même si c'est symbolique il faut rester sur le navire si on désire influencer

•Pas d'informations sur la vie fédérale

Surtout au fil du temps on constate que le National est vraiment actif pour faire modifier cette loi de la responsabilité de la chose en garde qui a imposé l'abandon des conventions. Et ses efforts vont sans doute payer.

Il faut parfois critiquer, mais aussi reconnaître ce qui est réellement fait ... les SNE ne sont pas abandonnées par la FFME! La politique pro compétitions et SAE, est aussi le reflet de ce que veulent les pratiquants en 2021 ... et les anciens doivent admettre que leurs valeurs de l'escalade des années 70/80 ne sont plus celles de la jeunesse actuelle!

Début 2021 lors de l'AG du national des élections avaient lieu, notre association s'était positionnée pour une liste de renouveau dirigé par Claude Chemelle (ancien Président du CT69 puis de la Ligue AURA), liste qui n'a pas été élue malheureusement. Le nouveau Président, Alain Carrière, poursuivra donc la politique de Pierre You ... c'est la démocratie!

♣Mauvais point :

Hot Roc s'impliquait dans les Hautes Alpes, et en 2020 avait équipé tout un secteur de voies faciles au Simoust une falaise de la rue des Masques à Guillestre.

Afin de poursuivre Jean Noël BOURGEOIS, le responsable au club, avait fait les démarches pour continuer l'équipement, voici la réponse de la Mairie de Guillestre qui suit les recommandations des protecteurs de la nature ... Le Grand Duc n'est pas là ... mais il pourrait revenir ?%#! Avec de tels arguments écologiques nous pouvons être inquiets pour notre pratique de l'escalade!

« Monsieur

Après avoir consulté l'équipe municipale, nous avons décidé de ne pas autoriser l'équipement que vous nous avez proposé.

En effet, après une année 2020 où la commune a subi des équipements malgré elle, nous ne souhaitons pas que d'autres équipements voient le jour en 2021.

La nidification du grand-duc n'a pas eu lieu cette année et même s'il n'est pas avéré que ce soit due à la fréquentation du site nous désirons donné toute sa chance à cette espèce et éviter d'augmenter encore la fréquentation du site d'escalade.

Nous suivrons donc les préconisations des services de l'état : pas d'équipements supplémentaires cette année.

Je renouvelle la proposition de Natura 2000 pour vous inviter à la réunion d'information qui aura lieu en septembre.

Cordialement, »

♣Bon point : Pas de poursuites pour les équipements controversés de 2020!

Les membres du club impliqués dans cet équipement au Simoust étaient menacés de sanctions très sévères, suite à une action des protecteurs de la nature.

Les peines encourues étaient assez conséquentes (la préfecture de Gap et la DREAL parlaient de fortes amendes et même de prison, et le club était également incriminé pour avoir fait l'apologie de ces actes sur notre site)!

Certains des équipeurs, de nature optimistes, n'étaient pas inquiets mais le Président ayant eu les interlocuteurs très véhéments en ligne ... ce n'était pas son cas!

Une étude a été menée durant plus de 6 mois ... Les conclusions sont un soulagement ... Il n'y aura ni déséquipement, ni sanction Ni paiement de l'étude ! Mais pour continuer de créer des voies nouvelles, il faudra auparavant déposer un dossier ! On connait à présent le résultat favorable et l'espoir est de mise!

♣Mauvais point : une AG virtuelle (vendredi 13 janvier 2021)

Début de l'Assemblée vers 19 heures en mode conférence virtuelle, pour cause de Covid19 elle devait se conformer aux prescriptions sanitaires limitant les réunions! Membres présents (connectés ...): 13 devant l'écran ... Le Président les remercie tous avec sincérité car il avait peur que cette AG ne se limite à 4 membres présents!

Membres ayant voté par vote numérique : 42 (quorum atteint), le bureau du club les remercie car la création d'une sous-section imposait le quorum pour modifier les statuts.

Remerciement particulier à Grégory PALLIERE qui a géré cette visioconférence, et sans lequel elle n'aurait pas pu avoir lieu ... il est vice-président et un jour il faudra songer à enlever le "vice" ...

Vivement les AG en présence avec le pot du club offert ...

♣Bon point : licence famille :

Rappel du principe de la licence famille ... c'est un tarif accordé à partir de la 3ème inscription sur un même domicile, (les deux premiers inscrits peuvent être les enfants ... au tarif jeune), ensuite tous les inscrits seront au tarif famille (mais toutes les options ... ski, VTT, assurance + ou ++ sont à ajouter!)

♣Hot Roc : Saison 2021

Voici le détail des 65 adhérents :

Adhérents FFME (club): 58 - Dont option ski: 24 - Nouveaux adhérents: 2 - Jeunes: 5 - Option compétition: 3 - Option VTT: 7 - Option Slackline: 0 - Option trail: 2 alpinisme: 18 - membre uniquement assurance RC: 3 - Adhérents FFME (autre club): 2 - Membres non FFME "club": 5

Bilan ... légère baisse en nombre d'adhérents FFME. Certains restent au club uniquement en amis (non FFME) parce qu'ils ne pratiquent plus ou pour d'autres parce qu'ils ne cautionnent pas la politique de la FFME.

↓Les formulaires spécifiques FFME ... Important :

Déclaration de voyages sportifs hors Union européenne et règlement de la prime de 50€ (à régler une fois, lors du premier voyage).

Cette déclaration et le règlement de la prime de 50€ se font via «l'Espace licencié». Pour plus d'informations sur votre espace licencié : https://www.ffme.fr/ffme/licence/

Pour les voyages suivants, seule la déclaration du voyage est obligatoire.

Déclaration d'accident: Le licencié peut remplir la déclaration d'accident en ligne via «l'Espace licencié». La déclaration d'accident reste néanmoins téléchargeable sur notre site internet, rubrique licence/en cas d'accident http://www.ffme.fr/licence/page/apres-un-accident.html.

La FFME vous remercie d'attacher un soin tout particulier à renseigner les circonstances détaillées du sinistre.

♣Bon point ... Roc'in Bugey 2020

Il marche plutôt bien, en 1 an nous avons vendu 1117 exemplaires ... et constitué déjà une avance pour les frais liés à l'équipement ainsi que pour une éventuelle édition car si les ventes continuent à ce rythme il va falloir songer à en refaire un tirage!

♣ Bon point ... la carte club "membre simple" est possible sans adhérer à la FFME (sous-section spécifique)

Depuis des années, certains adhérents, qui restaient au club plus par sympathie que par nécessité, réclamaient une carte Hot Roc "uniquement club", destinée à ceux qui veulent adhérer à un autre club, afin de profiter de certains avantages (Souvent une SAE). Et c'est toujours le cas!

Nous demandons, à ceux qui le réclament, de faire si possible la démarche inverse avec le club qui a leur faveur ... prendre une carte de membre à ce club ... carte souvent assez chère car il propose des encadrements, possède une SAE, pratique la compétition et donc des entrainements etc... Et adhérer par HOT ROC à la FFME!

Si nous demandons cela, c'est pour justifier d'un nombre important d'adhérents FFME, car les adhérents "club" ne sont pas pris en compte dans le décompte !

Depuis peu des membres qui ne veulent plus être FFME, le demandent aussi, il a donc fallu nous adapter avec les statuts de la FFME, (statutairement TOUS les membres d'un club affilié doivent être membres de la FFME).

Pour prendre sa carte membre simple, aucun problème en revanche si on est adhérent FFME dans un autre club.

Pour ceux qui ne le seraient pas (par refus) ils seront donc inscrits dans une section du club spécifique que nous avons déclarée en Préfecture

Nous avions fixé en 2016 à 40€ cette adhésion, en maintenant pour ceux qui optent, les mêmes droits, (matériel d'équipement, camp d'été etc ...), ils sont considérés alors comme les autres membres, dans tous les domaines du club. **Depuis 2020 elle est passée à 30€**

♣Subvention 2021 ...

En début d'année, nous avons avec notre secrétaire JC Berrard établi le dossier de justification pour la subvention reçue en 2020 (c'est obligatoire). Et aussi finalisé une demande de subvention pour 2021 ... 2000€ pour la formation (il n'y avait pas de budget cette année de subventions sous le motif de l'équipement des SNE).

A la date de parution du journal, nous n'avons pas confirmation de son attribution. Si cette demande est validée, nous organiserons donc une formation axée sur la sécurité en manœuvres de cordes, avant fin 2021. Il faudra trouver un Guide ou BE pour encadrer ... (si Eric Chaxel peut se libérer ... sinon il faudra trouver un autre pro).

♣Bon point ... l'équipement en général

Comme mentionné, ayant eu une subvention en 2020 pour entretenir et créer des voies en SNE, nous avons passé une commande de matos importante, pour environ 1500€, qui figurait sur le budget 2020 ... même si ce matériel a été distribué en 2021, car nous devons justifier de dépenses destinées à l'entretien et l'équipement des SNE!

Contactés, les berjalliens du club (Emilien Porte et Nicolas Szawrowski), confirment qu'ils continuent le secteur Volontaire, qui est au point mort depuis le 14 mars 2021 (journée d'entretien ... qui fut suivie du premier confinement).

Le club a aussi fourni des broches inox pour Argis (aussi connue sous le nom de falaise de Narse), car dans la région c'est une falaise nouvelle et qui apporte un plus (grandes voies). Le principal équipeur du site (Eric Chaxel) étant membre du club il était normal de l'aider. Nous avons aussi proposé aux Ducs de les aider pour leurs travaux à Parves, cela était vraiment justifié, mais gentiment ils nous ont répondu qu'ils préféraient rester 100% indépendants ... c'est un choix de leur part!

•KALYMNOS: A l'automne 2020 deux équipeurs du club (Jean Noël Bourgeois et Hervé Rondeau) ont créé un nouveau secteur avec une dizaine de lignes ... et d'autres en projet pour cet automne!

CREPT: mars et avril 2021, entretien de la falaise

Durant le confinement, il était possible néanmoins de se déplacer pour entretenir les sites d'escalade quand il y avait des problèmes de sécurité, le club a produit des attestations pour ces travaux.

Petit résumé détaillé de ce que les équipeurs du club Hot Roc ont réalisé Jean-Noël BOURGEOIS, Eric CHAXEL, Jean-Marc FRIGIOLINI, Valentin PAYEN, Emilien PORTE et Nicolas SZAWRWSKI étaient missionnés par le club pour mener à bien ces travaux.

•Secteur Ponchette:

Voie tempête sur la romaine : maillon du relais changé (suite au signalement)

Voie Barcelone : relais changé - Ma trace : voie rallongée de environ 3m + nouveau relais

Voie Ivresse : voie rallongée d'environ 2m + nouveau relais

Voie Modolo : voie rallongée d'environ 4m + mise en place d'un relais (il n'y en avait pas avant, on finissait soit dans l'ivresse, soit dans trou X)

Voie Trou X : voie rallongée d'environ 4m + nouveau relais

•Secteur Triangle:

Rue des murailles : ré-équipement du premier tiers. Il y avait des retours sur la vire possible jusqu'au 4ème point

Variante de chauffe : ré-équipement complet de la voie (bas engagé, vieux bis pour points...)
Remise à neuf de la main courante (nouveaux ancrages, les anciens étaient vraiment pourris)

•Secteur Volontaire : Poursuite de la mise à niveau du secteur (création de voies nouvelles et entretien des voies anciennes)

4Mauvais point contre bon point!

Nos WE prévus à l'AG sont tombés à l'eau Pour cause de Covid 19! Le confinement nous a obligé à reculer en juin notre journée entretien de la falaise de Crept prévue en avril!

• Week end entretien falaise de Crept le samedi 12 juin 2021!

Après un printemps humide, il y avait un besoin urgent de débroussailler les accès, entre le secteur Ponchette et le secteur Fred le sentier était complètement bouché ... Les débroussailleuses prêtées par Vincent Cuisnier (le club le remercie) ont été utiles!

Il fallait aussi finaliser le nouvel accès vers le secteur volontaire où de nouvelles voies s'équipent actuellement.

12 volontaires du club ont répondu présent et malgré une chaleur pénible nous avons fait du bon travail ... il faudra remettre ça en novembre car il y a encore du boulot (marches effondrées vers les secteurs Merci la Vie et Greg!

En soirée repas à l'auberge de Montagneux offert par le club pour remercier les bénévoles! Le dimanche ... petite rando au-dessus de Izieux, pour les membres étant restés sur place.

♣Mauvais point ... la piste effondrée à Crept.

Sous la piste passe une conduite de captage d'eau potable de la commune de Briord. Depuis des années, ils étaient prévenus qu'elle devait être endommagée, car de l'eau coulait plus bas dans le champ.

Et le lundi 10 mai 2021, le tuyau probablement sous la pression, a cédé.

Dans l'urgence la mairie a fait poser un nouveau tuyau et réparé, mais fin juin le terrain a de nouveau glissé ... pas d'infos à la date de parution du journal sur la réouverture!

L'accès se fait donc à pied depuis le hameau dans l'attente de cette réouverture, il faudra sans doute une étude géologique pointue avant d'envisager des travaux!

♣OMBLEZE: Nouvelle voie équipée en mai 2021

Réalisée par des membres du club avec du matériel fourni par Hot Roc!

Voie PETIT SWANN - 6c- 33m par Jean-Noël et Isabelle BOURGEOIS

Située au secteur Faubourg entre les voies Régime caillette et Mimi cracra répertoriées dans le topo "Drôme Vercors sud».

♣Bon point : le site du club devrait évoluer ...

Le site <u>http://hotroc.free.fr/</u> est assez ancien et pas très moderne, Eric Chaxel et Gregory Pallière ont commencé de le refondre, la mise en ligne ne devrait pas tarder et sera annoncée quand ce sera réalisé!

♣Bon point : le page facebook du club est énormément visitée ...

Cette page, gérée par le Président (<u>https://www.facebook.com/Hot-Roc-320496254731589</u>) est très active et de nombreuses personnes nous contactent par cet intermédiaire.

♣Bon point : le camp d'été ...

Le camp d'été 2021 de notre association, commencé le 7 août s'est terminé le vendredi 20 août 2021.

Participants: 16 personnes (plus deux de passage pour l'anniversaire)

Claire ARNAUD, Isabelle et Jean Noël BOURGEOIS, Laurent CHAPPAZ, , Renée et Bruno FARA, Monique JOURJON, Camille MEYER, Jean Louis MILLION, Gérard MOREL, Yoan, Charly et Greg PALLIERES, Emilien PORTE, Hervé RONDEAU, Nicolas SZAWROWSKI

Depuis plus de 20 ans nous réunissons ainsi, au camping la cabane à saint Crépin, pour pratiquer l'escalade, la randonnée le vélo, la pêche ou le parapente pour d'autres. Cette année la météo était clémente... deux semaines de grand beau!

Ces rassemblements festifs sont un lien fort de l'association, aussi le club a-t-il participé à 5 nuitées.

Ce fut aussi l'occasion de fêter les 61 ans de notre ami Jean Louis, bien que malade il est venu spécialement pour passer ce moment avec nous, Jean Louis ne pouvant pas camper, nous avons décidé (tout le bureau était au camp), d'offrir les 2 nuitées en chalet ainsi que l'apéro d'anniversaire.

Cette année malheureusement pas d'équipement possible dans le 05 ... La procédure devenant obligatoire, un dossier est déposé mais des opposants font barrage cette année et ce problème est commun à tout le département! Jean Noël suit le problème et nous avons bon espoir de pouvoir reprendre l'équipement en 2022... surtout que les voies nouvelles du Simoust équipées depuis 2019, rencontrent un grand succès. La mairie de Guillestre a conscience que ce type d'équipement, (voies pas trop difficiles et bien sécurisées), est un plus pour le tourisme, et nous avons un bon contact avec eux!

Question conditions ... du monde dans les hautes alpes, plus que d'habitude semble-t-il. Le camping la cabane se rénove et devient moins vieillot sous l'impulsion d'un nouveau partenaire associé à la famille qui gérait depuis 50 ans cet établissement ... on reviendra en 2022!

<u>http://hotroc.free.fr/news/camp%20ete%202021/camp%20d%27%E9t%E9%202021/index.html</u>

Quelques photos du camp d'été 2021





















Glandasse (Vercors) Voie nouvelle : "Poison d'Avril" ouverte donc en Avril de cette année par Philippe Mussatto avec Muriel Gillet -Chaulet

Elle se situe à Glandasse à droite de la voie du Bouclier (à 300m environ à droite du Pestel), c'est la seule voie sur spit du secteur et elle sort sur le plateau. L'équipement est rapproché pour permettre de la réaliser sans trop de pb et surtout de favoriser une retraite, c'est déversant sur 160m et en légère oblique donc le mieux est de descendre par le plateau vers le sud en rejoignant le chemin qui mène au sommet. La période pour y aller est courte car c'est un endroit soumis aux résurgences, disons de fin juin à octobre.

